



TOYOTA

Nouvelle voiture ?
Nouvelle Toyota !

Toyota Assurances !

Today
Tomorrow
Toyota





Vous allez bientôt prendre le volant de votre nouvelle Toyota.
Donc souscrire une assurance... et protéger votre investissement.

Afin que vous en gardiez le contrôle, nos experts en conseils, toujours proches de vous et de vos besoins, vous guideront durant tout votre parcours Toyota et vous proposeront la meilleure solution.

**Appelez gratuitement
nos experts au 0800 20 232**

Découvrez donc une nouvelle relation d'assurance avec Toyota Assurances, la protection la plus proche de vos besoins et la mieux adaptée à votre Toyota.

**Sachez tout
sur la foule d'avantages
qui vous attendent.**

Je veille à mon budget	page 3
Je suis mieux assuré	page 4
Je suis récompensé de ma prudence au volant	page 6
Je protège mon investissement	page 8
Je me protège	page 10
Je reçois gratuitement ma nouvelle plaque chez moi	page 11

Je veille
à mon
budget



Je choisis toujours Toyota Assurances !

Mes primes d'assurances auto seront très avantageuses – jusqu'à 20% moins chères qu'ailleurs !

Le paiement mensuel n'est pas grevé d'intérêt ! Je ne paie aucun acompte en cas de réparation puisque Toyota Assurances règle directement mon réparateur Toyota ! Je ne paie aucun frais administratif !



Je suis
mieux
assuré

Pas d'hésitation !
Avec Toyota, rouler en toute
sécurité, c'est aussi rouler mieux
assuré !

Perte totale de votre nouveau véhicule au cours
des 24 premiers mois ? Toyota vous le rembourse
à 100%. Ce « Plus », réservé aux Toyotistes,
s'étend aux accessoires couverts par l'assurance,
à la taxe de mise en circulation ainsi qu'à la TVA
non récupérable.



**Pendant 24 mois,
100% de protection
et 0% de franchise !**

**Vous êtes un conducteur prudent ?
Vous méritez bien plus qu'un geste !**

Il est des signes qui ne trompent pas. La preuve : les bons conducteurs(trices) se reconnaissent à leur bonus favorable. Et Toyota Assurances leur offre sa formule 0% de franchise.

Votre bonus

De 0 à 4	0% de franchise + 24 mois = 100%
Au-delà de 4	2% de franchise + 6 mois = 100%



Je conduis peu et prudemment

Les formules Mini-kilomètres de Toyota Assurances vous permettent d'économiser jusqu'à 32% sur les tarifs d'assurances classiques ! Tout simplement parce que qui roule peu a moins d'accidents – toutes les statistiques le prouvent.



Je réduis mes primes !

Les formules Mini-kilomètres vous sont destinées si vous avez votre permis depuis cinq ans au moins. Les primes sont calculées selon votre kilométrage annuel.

Si vous dépassez le plafond de votre formule, vous le signalez à Toyota Assurances, qui adapte votre prime au tarif « normal », encore très avantageux. Toyota Assurances se réserve le droit d'effectuer des contrôles et d'adapter au mieux votre contrat tout au long de sa durée en fonction des données fournies par ses partenaires.

Les formules Mini-kilomètres	
Moins de 10 000 km	Jusqu'à 15% de réduction
De 10 000 à 15 000 km	Jusqu'à 5% de réduction



Je protège mon investissement

Une perte totale, voilà qui porte bien son nom... Et, par les temps qui courent, vous désirez mettre votre budget à l'abri des mauvaises surprises. Comme la réparation de dégâts causés à votre nouvelle voiture et le risque de perte totale. Car dans ces cas-là, ne pas déboursier un centime, cela compte ! Tout au long de la vie de votre Toyota, Toyota Assurances vous conseille la solution la meilleure.



Je choisis toujours une formule contre la perte totale !

Full Omnium

La Full omnium vous offre 100% de tranquillité : outre la couverture Essentium, le contrat prévoit les réparations des dégâts matériels en cas de collision, de choc avec un objet quelconque ou d'acte de vandalisme, plus l'extension gratuite et automatique aux accessoires Toyota, systèmes antivol, documents de bord, taxe de mise en circulation et autres frais...

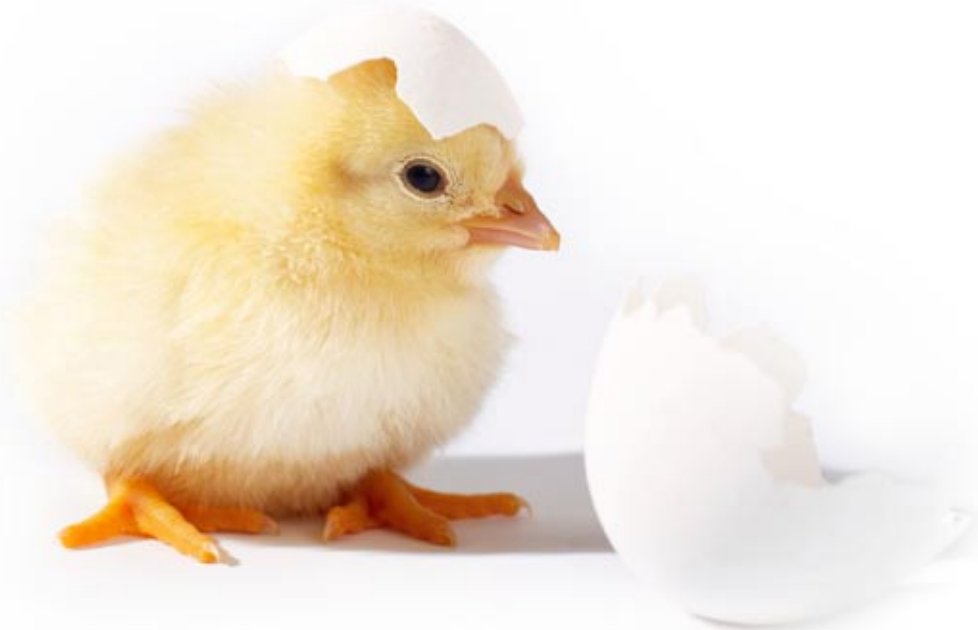
Omnium Essentium

Votre Toyota n'est pas (ou plus) toute neuve ? A partir de 5 euros par mois, selon le véhicule, « Essentium » vous épargne le risque d'une perte totale. Une petite dépense pour une grosse économie !

Mini Omnium

Une assurance qui garantit votre sérénité, puisque votre Toyota est couverte contre le vol, l'incendie, le bris de glace et les dégâts dus aux animaux et forces de la nature. (NB : la Mini Omnium ne couvre pas la perte totale.)

Je me protège



Certes, il est obligatoire de s'assurer. Mais on oublie souvent que la RC ne couvre en rien le conducteur en cas d'accident. Il existe heureusement des solutions chez Toyota Assurances.



Je souscris à la protection juridique et formule conducteur

Protection juridique

La couverture Protection juridique vous assure la défense en justice, sans les frais. En cas d'accident ou de litige, Toyota Assurances vous laisse le libre choix de votre avocat, de votre expert ou vous en rembourse les frais.

Formule conducteur

Le saviez-vous ? Si vous êtes en tort, votre RC protège les victimes de l'accident, y compris vos passagers, mais pas vous. Rien d'anormal puisque c'est le principe même de cette assurance. Pour vous protéger vous-même, en toutes circonstances, optez donc pour la formule conducteur.

Je reçois gratuitement ma nouvelle plaque : je vis « no stress » !

Restez chez vous et votre plaque vous parviendra dans les 24 heures grâce à la formule No-stress de Toyota Assurances. Plus besoin de vous déplacer à la DIV ni de déboursier le moindre centime. Vous souscrivez votre police et Toyota Assurances effectue les démarches pour obtenir rapidement votre plaque (formule limitée aux véhicules de personnes et sous conditions de demande de plaques normales).



Nouvelle voiture ? Nouvelle Toyota ! **Toyota Assurances !**

TOYOTA ASSURANCES

**Appelez le 0800 20 232
pour enfin économiser sur
votre assurance !**

Toyota Assurances est un produit d'assurances proposé par Car Security s.a., Havendoklaan 13 B à 1804 Cargovil-Vilvoorde, n° d'entreprise 0462.090.182, enregistrement CBFA 40.996. Car Security s.a. est mandaté par Touring Assurances s.a., avenue du Port 86c, bte 117 à 1000 Bruxelles, compagnie d'assurances agréée par AR du 30/06/1996 pour exercer les branches 1, 3, 8, 9, 10, 13, 16, 17 et 18 sous le code 1455 - n° d'entreprise 0456.511.494. Tout a été mis en œuvre pour assurer l'exactitude de l'information fournie dans le présent document. Elle n'est toutefois pas exhaustive. Référez-vous donc à nos « Conditions Générales ». Car Security s.a. ne peut en aucun cas être tenu pour responsable du contenu de ce document ni de toute perte ou dommage causé(e) directement ou indirectement par celui-ci. Ce document, qui n'est pas distribué en toutes boîtes, n'a aucune valeur contractuelle.